

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2008

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2008 - (n° 1266)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 117

présenté par
M. Carrez

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« IGN »,

les mots :

« de l'Institut géographique national (IGN) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.